

## Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 30 juin 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 29 – Pouvoirs 11  
 Votants : 40

Vote : 41  
 Pour : 41  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 18/07/2017  
 et publication du 18/07/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 juillet à 18h00 heures, le comité syndical du PETR Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

**Présents (29) :** Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Gérard DUFOUR, Gilles GANGLOFF, Nadine GRELET-CERTENAIS Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

**Pouvoirs (11) :** Jean-Pierre CHÉREAU à Annick PETIT, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Sylvain FOURNIER à Jean-François COINTRE, Roger FRESNEAU à Jean-Paul BEAUDOUIN, Xavier GAYAT à Gérard DUFOUR, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Daniel LEGEAY à Régis VALLIENNE, Didier LEGRAND à Yveline LIMODIN, Dominique LENOIR à Gérard CROISEAU, Béatrice PAVY-MORANÇAIS à Gilles GANGLOFF.

## D02-06-07-2017 : Charte Qualité Proximité

La « Charte Qualité Proximité » créée en concertation avec le Département de la Sarthe, la Chambre d'Agriculture, le Groupement des Agriculteurs Bio, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est vouée à se développer dans chacun des Pays ou PETR de la Sarthe. Monsieur le Président propose au comité syndical de l'approuver.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité autorise le Président à signer la Charte Qualité Proximité telle que jointe en annexe et à lancer les actions préconisées.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE

